



A BAS LA FRANCE COLONIALE

Les «DOM-TOM» sont souvent présentés comme des paradis pour touristes, peuplés de fainéants ne songeant qu'à demander des subsides et à mettre la pagaille. Les officiels parlent de « DOM, TOM, COM, RUP ». Ces sigles cachent la réalité des liens entre la France et les « DOM-TOM », qui lui permettent d'être présente sur toute la planète.

Les grèves en Guadeloupe et Martinique, les dures luttes sociales en Kanaky ont rappelé récemment à l'opinion que l'«Outre-Mer» ce n'est pas si simple.

On nous présente la période coloniale française comme achevée en 1962. Depuis, plusieurs pays sont devenus indépendants : Comores en 1974, Djibouti en 1977, Nouvelles Hébrides en 1980 (Vanuatu). Ce n'était donc pas des colonies ?

C'est donc un gros mensonge de présenter 1962 comme la fin du colonialisme français !

Guadeloupe, Martinique, Guyane «française», Réunion, Mayotte, Kanaky, Polynésie française, TAAF : pourquoi ces pays sont-ils toujours «français» ? D'abord, **leurs structures économiques et leurs rapports économiques avec la « métropole » sont clairement coloniaux :**

- les productions principales sont des produits primaires, destinés au marché «métropolitain» : banane, rhum, sucre, nickel, etc ; ce qui est consommé sur place est fabriqué pour l'essentiel en « métropole », y compris les denrées alimentaires ;

- sous-industrialisation ; développement autocentré quasiment impossible faute de pouvoir normatif dérogatoire, de toute fiscalité et système douanier autonome ;

- prédominance du secteur tertiaire, au profit stratégique de la présence française ;

- économies désarticulées et excentrées, aux moteurs exclusivement extérieurs (marchés, transferts publics) ;

Ensuite, il y a les **intérêts stratégiques de la France bourgeoise**. Tous ces pays servent à la France :

- de marchés de consommation, pas très importants, mais c'est toujours ça ;

- de vitrines commerciales sur les trois océans Atlantique, Indien et Pacifique ;

- de colonies de production : banane, sucre, rhum, nickel (produit important : la Nouvelle-Calédonie est le 3^{ème} producteur mondial de nickel) ;

- d'une extension de zone de souveraineté maritime. La règle des 200 miles marins autour de chaque territoire

«terrestre» lui permet d'être la 2^{ème} puissance maritime mondiale, avec une zone économique exclusive de plus de onze millions de kms² ; sans l'outre-mer la France n'aurait que 550.000 kms² et ne serait que 43^{ème} ; dure perspective à moyen terme, notamment pour la pêche en haute mer ;

- de porte-avions face aux autres impérialismes (bases militaires d'intervention) ;

- de bases de recherches scientifiques parfois dangereuses pour les peuples du lieu : Base spatiale de Kourou en Guyane (imaginez un lancé de fusée en échec, la fusée s'écrasant sur un endroit peuplé!) ; Moruroa dans le Pacifique, pour les essais nucléaires...

- Bonne base scientifique de recherche-développement sur des énergies plus propres : pays ensoleillés, maritimes, volcaniques, bien ventés ; énergies solaire et autres.

Les intérêts français dans son «outre-mer» sont donc beaucoup plus importants que ce qu'il lui «coûte». Malgré le mythe méprisant des «Danseuses de la France», il est clair que la France a toujours des colonies. Ce ne sont plus des colonies classiques de production, mais des colonies quand même. «Départements» ou non, *ce qui compte avant tout, c'est la réalité sociale et économique.* Beaucoup d'astuces juridiques ont été utilisées un peu partout. L'Algérie était un groupe de départements français ; Maroc, Tunisie et d'autres étaient des «protectorats». Puerto-Rico est un «Etat-Libre associé» aux USA. Etc. L'enjeu se situe au niveau de la géopolitique planétaire. Le système fait tout pour garder ces colonies sous sa coupe. Le chantage alimentaire a beaucoup été utilisé dans les «DOM» et explique largement les «Non» guyanais et martiniquais à l'autonomie le 10 janvier 2010 (cf article sur ce point).

La reprise des luttes et de la répression en Kanaky, les grèves en Guadeloupe et Martinique, les manifestations contre la vie chère à la Réunion, la chute de Flosse en Polynésie, les barrages en Guyane contre le coût de l'essence, ce sont des contestations plus ou moins conscientes du régime.

Pour les mouvements ouvriers de ces pays, des questions stratégiques et tactiques se posent alors qui n'étaient plus formulées. Comment lier questions sociales (renversement du capitalisme) et question nationale (évolution statutaire)? Comment sortir du piège de la dépendance économique totale avec la métropole ? Faut-il s'allier tactiquement avec les bourgeoisies locales face à l'Etat français pour créer les conditions d'un développement endogène, et «donc» de l'émancipation nationale et sociale ? .../...

Comment déclencher un développement aut centré qui donnerait aux peuples le réel choix de leur avenir ? Comment créer une alternative s'appuyant à la fois sur des succès électoraux et la radicalisation des luttes ? Indépendance ou autonomie ? Les gauches anticapitalistes, indépendantistes et autonomistes, cherchent à se renforcer

pour sortir leurs peuples de la nuit coloniale et éviter les ornières néocoloniales. C'est pour cela qu'elles veulent répondre à une échelle de masse à toutes ces questions.

La Commission anticolonialiste du NPA

19 février 2010

HAÏTI : NI MALEDICTION NI FATALITE. A BAS LES MENEES NEO-COLONIALES !

Pourquoi évoquer Haïti pendant la semaine anticoloniale ? Depuis 1804 ce pays est indépendant. Et pourtant... L'incapacité de l'Etat haïtien à faire face aux conséquences du séisme récent plonge ses racines dans l'histoire coloniale et néocoloniale du pays.

Dès le départ, le peuple haïtien s'est fait voler son indépendance par la France bourgeoise, pendant plus d'un siècle, les USA prenant le relais. En 1804, la France refusa de reconnaître le jeune Etat haïtien et organisa un blocus international pour le mettre à genoux. En 1824, elle imposa que la reconnaissance se fasse contre paiement d'une indemnité pour « dédommager » les colons ayant « perdu » plantations et esclaves. Une indemnité de 150 millions de Francs-or ! L'équivalent de 800 millions d'euros, à rembourser sur 5 ans. L'Etat haïtien, ne pouvant faire face, s'est alors endetté auprès de banques étrangères, surtout françaises. Le paiement de cette dette indigne s'est achevé vers 1930... Pillé ainsi dès le départ, Haïti ne pouvait pas se développer, ni s'épanouir politiquement, d'autant que le régime issu de la guerre d'indépendance était nécessairement militaire. Tout cela a favorisé l'émergence d'une bourgeoisie compradore liée à l'Armée, les deux étant complètement opposés aux besoins populaires...

En 1915, les USA agressent militairement et occupent Haïti. Cette occupation néo-coloniale directe, au plus grand profit des entreprises US, dure jusqu'en 1934. Pendant cette période, les USA soutiennent tous les gouvernements bourgeois haïtiens, leurs alliés, et répriment les révoltes populaires.

Depuis, la France et les USA ont toujours soutenu les régimes militaires bourgeois d'Haïti. Ces régimes parasitaires n'investirent jamais dans des infrastructures permettant au peuple haïtien d'être protégé socialement et physiquement. Pour s'en rendre compte, il suffit de comparer les situations haïtienne et cubaine en cas de cyclone. Les rares parenthèses « démocratiques » n'ont pas changé grand chose. C'est encore vrai sous Préval.

L'aide d'urgence est indispensable, mais les médias cachent les raisons réelles de la misère haïtienne. On nous montre l'humanitarisme bêlant d'Obama ou de

Sarkozy, on nous fait l'apologie sournoise d'une re-colonisation « nécessaire » ! Derrière tout cela, il y a surtout trois menaces :

- La volonté des grands capitalistes de remporter les marchés que passera le gouvernement haïtien pour la reconstruction. C'est le seul but de la visite de Sarkozy.

- La volonté d'avoir le plus de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci dans les entreprises investissant en Haïti, pour faire le maximum de profit

- La volonté des banquiers et financiers de faire eux aussi du profit à tout crin, quitte à replonger le peuple haïtien dans l'enfer de la dette.

Tous ces gens se moquent de la misère haïtienne ! Pour qu'Haïti se développe, il faudrait au moins trois conditions :

- la banque et la finance devraient annuler totalement la « dette » d'Haïti.

- La bourgeoisie française doit rembourser l'argent volé au peuple haïtien via l'« indemnité » et les emprunts souscrits pour la payer

- Les fonds de l'Etat haïtien, volés par les Duvalier en 1986, doivent être restitués à Haïti par les banques qui les détiennent. C'est avec la complicité de ces banques et de leur Etat que ces fonds restent hors d'Haïti, la famille Duvallier est réfugiée en France.

- Une conférence internationale sur place, intégrant de véritables représentants du peuple haïtien, serait préférable à une reconstruction à l'ombre des militaires français et US.

Toute l'histoire d'Haïti est marquée dans tous les domaines par le néocolonialisme, principal responsable de la misère haïtienne, qui veut renforcer sa pression dans la tragédie actuelle.

Donc pendant la semaine anticoloniale il est nécessaire de parler d'Haïti !

Non à l'occupation néocoloniale par les troupes US !
Non aux diktats de la finance, du FMI, de la Banque Mondiale !

Libre détermination par le peuple haïtien des voies et moyens de sa reconstruction, avec une aide internationale désintéressée !

UNE OCCASION MANQUEE ?

Les referendums récents dans ces pays étaient une réponse de Paris aux grèves de début 2009. Les «Etats-Généraux de l’Outre-Mer» avaient été la première réplique. Les deux furent des coups politiques pour désamorcer les grognes dans les colonies.

La Loi d’orientation pour l’Outre-Mer de 2000 a créé dans chaque «DOM» un «Congrès», regroupant tous les conseillers régionaux et généraux. Ce Congrès peut demander au gouvernement des modifications institutionnelles. Les Congrès de Martinique et Guyane ayant formulé cette demande, Paris en a profité pour reprendre la situation en main. La question des droits collectifs des salariés et de la propriété des moyens de production était hors sujet : on était sûrs de rester en régime capitaliste. C’est la raison de l’accord d’une partie de la droite locale en Martinique souhaitant une évolution de type «article 74». De quoi s’agissait-il ?

L’«outre-mer» peut être plus ou moins autonome par rapport à Paris. Chaque «DOM» est à la fois un Département et une Région (d’un seul département), avec Conseil Général et Conseil Régional. Ce régime est «adapté» sur la base de l’article 73 de la Constitution française, mais chaque «DOM» est assimilé à un Département français. La question posée le 10 janvier était de savoir si Martinique et Guyane demandaient une autonomie politique, avec des pouvoirs sur place, ou si Paris gardait tous les pouvoirs politiques (avec deux assemblées ou une seule fusionnant Conseil Général et Régional). Dans le 1er cas, c’est l’article 74 de la Constitution qui s’applique : vote du 10 janvier. Dans le 2ème cas, il fallait décider de la fusion du Conseil Général avec le Conseil Régional : vote du 24 janvier.

Le 10 janvier, le résultat a été Non : 73% en Guyane, 80% en Martinique. Pourquoi ?

1- Les idées nationales d’autonomie politique et d’indépendance sont assez neuves aux Antilles et Guyane «françaises». C’est seulement depuis 50 ans que certains partis revendiquent l’autonomie voire l’indépendance. La conscience natio-

nale était inexistante avant 1950, elle reste fragile en 2010.

2- De plus, les populations étaient particulièrement méfiantes vis-à-vis des détenteurs des pouvoirs locaux, partisans du Oui, qui auraient acquis du coup plus de pouvoirs. La peur d’une bourgeoisie nationale autoritaire a beaucoup joué.

3- Pendant près de 40 ans, tous les colonialistes et départementalistes ont pilonné sans répit le même message : toute augmentation des pouvoirs locaux entraînera l’indépendance, «donc» la misère, comme en Haïti. Le peuple avait peur de perdre les droits sociaux des travailleurs, les retraites, etc. Ces gens «oubliaient» de dénoncer les responsables de la situation haïtienne : le blocus dès 1804, l’indemnité indigne imposée par la France, le pillage supporté pour payer cette indemnité, les néocolonialismes, les dictatures de la bourgeoisie haïtienne... Ce pilonnage incessant a laissé une empreinte profonde dans les consciences populaires : la majorité croit qu’on ne peut rien faire par nous-mêmes.

Ceux qui ont voté Non sont souvent ceux obligés de «choisir entre leur ventre et leur âme» (Césaire), ceux qui ont peur de perdre les droits sociaux. Tandis que les partisans du Oui ont souvent oublié sur leur passage la «question sociale», en déconnectant la question nationale des luttes sociales. Certains avaient même condamné la grève de 2009.

La voie de l’émancipation ne passera pas forcément par l’art. 74. Elle passera surtout par les luttes de classes victorieuses des peuples, articulées à la lutte de libération nationale. Des questions complexes se posent aux gauches anticapitalistes. Comment lier en pratique questions sociales et question nationale ? Comment sortir du piège de la dépendance alimentaire totale avec la métropole, qui plombe les revendications ? Comment créer une alternative s’appuyant à la fois sur des succès électoraux et la radicalisation des luttes ? Pour sortir de l’impasse, les gauches anticapitalistes et anticolonialistes devront tenter de répondre à toutes ces questions.

Mayotte, Comores : à bas l'emprise coloniale française

C'est en 1841 que Mayotte a été mise par la France sous sa «protection», plus de 20 ans avant les autres îles de l'archipel des Comores, devenu en 1866 «Colonie de Mayotte et dépendances», rattaché en 1912 à la colonie de Madagascar, jusqu'en 1946.

La France s'accroche à Mayotte malgré les condamnations répétées de l'ONU et de l'OUA. L'impérialisme français y dispose d'un port et d'une base militaire stratégiques le long d'une route maritime essentielle pour le commerce mondial : le Canal de Mozambique, à mi-chemin du continent africain et de Madagascar.

Il a toujours fait en sorte que les rivalités entre les îles de l'archipel s'exacerbent. Cette politique s'est accentuée après l'indépendance des Comores, amputées de Mayotte en violation des engagements pris. Les gouvernements français, de gauche comme de droite, ont sous différents statuts, fait en sorte que Mayotte soit durablement maintenue et intégrée dans l'ensemble français, pour que la séparation avec les autres îles soit un fait accompli.

A Mayotte, la France maintient un niveau de vie supérieur aux autres îles, mais nettement inférieur à celui de la Réunion. Elle y développe l'idée que seule la

départementalisation peut permettre à l'île de rattraper son «retard», en accédant au statut de «région ultrapérioritaire de l'Europe».

Aux Comores, elle est responsable de l'instabilité. Elle y a fomenté de multiples coups d'état, favorisé la corruption, encouragé les menées séparatistes qui affaiblissent le pouvoir fédéral. Grâce au « franc comorien », rattaché à l'euro, elle interdit tout commerce avec les pays de la région.

Depuis 1995, le «visa Balladur» empêche les Comoriens de circuler entre Mayotte et les autres îles de l'archipel (or c'est le même peuple). La France sépare les familles, multiplie les expulsions (18000 en 2009) et les centres de rétentions indignes. La marine française pourchasse les bateaux de ces «clandestins».

Dans ces conditions, comment peut-on considérer que les Mahorais pouvaient choisir librement leur statut ? Mayotte reste une colonie française. D'ailleurs les inégalités, les discriminations, le racisme, le mépris des autorités, un rattachement administratif de fait à la Réunion, ont provoqué ces derniers mois des grèves importantes, des protestations et des manifestations parfois violentes, comme celle du 2 décembre contre la vie chère où 13 manifestants et un gendarme ont été blessés.

Kanaky : pour l'indépendance en 2014

La France a colonisé la Kanaky en 1853 et l'a baptisée Nouvelle-Calédonie. Elle a massacré la population autochtone, les kanaks, en réprimant les insurrections de manière barbare, la tête du chef Ataï a même été ramenée à Paris comme trophée. Les maladies, l'alcool et les spoliations des terres fertiles ont fait le reste. La population kanak a été divisée par deux entre 1860 et 1921, pour arriver à 16 000 personnes.

Au bagne installé en 1869, elle a déporté les communaux, les Kabyles qui s'étaient opposés à la conquête de l'Algérie et des condamnés de droit commun. Ces derniers une fois libérés, les gardiens sans emploi à la fermeture du bagne en 1922 et les colons encouragés à émigrer se virent attribuer des terres volées aux kanaks et formèrent ce qu'on appelle les caldoches. Parallèlement quelques négociants s'installèrent pour fournir l'administration coloniale et bâtirent des fortunes, aujourd'hui ce sont les descendants des trois mêmes familles qui monopolisent la distribution pratiquant toujours des marges très élevées.

L'exploitation du nickel, commencée dès 1873, est aujourd'hui la principale ressource. Trois groupes se partagent la ressource. La SLN (groupe français Eramet), Goro (brésilien VALE) et l'usine du Nord (SMSP contrôlée majoritairement par la province Nord pour 51% et Xstrata pour 49%). L'extraction et la transformation du minerai provoquent une pollution importante, mieux maîtrisée aujourd'hui, elle reste très supérieure à ce qui est admis en Europe.

Les kanaks n'ont jamais accepté la spoliation de leurs terres et la dégradation de leur environnement.

La lutte pour l'indépendance est donc toujours à l'ordre du jour. L'USTKE (1) et le parti travailliste militent pour que l'indépendance soit reconnue à l'issue des référendums prévus à partir de 2014. L'accès à la formation et à l'emploi qualifié est le quotidien des luttes.

1- USTKE : union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités.